

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marilou Villeneuve

<https://www.cadre21.org/membres/f82990594222306bd124c368>

Date d'obtention : 2024-02-29 14:44:11

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Parler à l'auteur du signalement et à la jeune victime en les rassurant et les soutenant durant le processus.

Évaluer l'incident en posant des questions afin d'être en mesure de remplir la grille d'évaluation pour déterminer l'origine, la nature, les intentions et l'étendue.

Vérifier les informations auprès des jeunes impliqués ou des témoins afin de savoir si d'autres jeunes sont au courant de l'incident. Parler aux jeunes seul à seul de l'importance de la vie privée.

Contacter le service de police si j'estime que l'activité pourrait être malveillante et de nature criminelle et de pas remplir la grille d'évaluation. Confisquer l'appareil électronique si j'ai des raisons de croire qu'il contient du contenu pornographique.

Parler au jeune investigateur pour obtenir sa version des faits. Protéger les élèves qui ont fourni les informations.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il est important de toujours se référer à la trousse afin de suivre les étapes correctement. Que l'on doit éviter la consultation des photos ou des vidéos. Qu'il est important de rassurer la victime. D'agir rapidement pour éviter la diffusion des photos ou vidéos. De préserver l'identité de chacun des jeunes impliqués en divulguant aucune information.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Devoir référer au service de police. Informer les parents en cas d'un acte malveillant.